

BILAN ET PERSPECTIVES DE L'OITFM

*PRESENTATION A L'OCCASION DE L'ATELIER POUR LES POINTS FOC AUX
NATIONAUX DES PAYS LES MOINS AVANCÉS SUR LA MISE EN ŒUVRE DU
PROGRAMME D'ACTION D'ISTANBUL*

DIMANCHE 27 JUILLET 2014

*« SALLE DU FLEUVE JAUNE », MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
COTONOU, BENIN*

INTRODUCTION

Il y a 10 mois jour pour jour, le 27 septembre 2013, à l'occasion de la Réunion ministérielle des Pays les Moins avancés en marge de l'assemblée générale des nations unies à New-York, j'ai présenté le rapport du projet pilote de l'Observatoire international des transferts de fonds des migrants des pays les moins avancés (OITFM-PMA), qui constitue l'aboutissement d'un cheminement de sept années de collaboration, pour la mise en œuvre d'une initiative majeure des PMA en matière de migration et de développement.

En effet, depuis de nombreuses années, la migration et les flux financiers qui en découlent ont acquis une importance grandissante dans l'économie des Pays les Moins Avancés. A ce titre, la Banque mondiale estime à 25,9 milliards de dollars E.-U. le montant des transferts reçu par les PMA en 2010¹. Ces flux financiers qui continuent de progresser, constituent souvent une partie significative du PIB de nos pays et contribuent à réduire la pauvreté et à favoriser le développement, lorsque les structures et les politiques adéquates sont mises en place pour faciliter les transferts formels, par l'intermédiaire des institutions financières, de l'épargne et des investissements de la diaspora.

C'est en réponse à l'importance croissante des transferts de fonds des migrants et de leur potentiel de développement, que s'est tenue, du 9 au 10 février 2006 à Cotonou, une Conférence Ministérielle des PMA, consacrée au renforcement de l'impact des transferts

¹Banquemondiale, Migration and Remittances Factbook 2011.

de fonds des migrants sur le développement. Elle a été organisée conjointement par le Bénin, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et le Bureau du Haut Représentant des Nations Unies pour les pays les moins avancés (UN-OHRLLS) avec l'appui financier de l'Unité spéciale pour la coopération Sud-Sud du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), de la Norvège, de l'Irlande et de la Banque mondiale.

A l'issue de la Conférence de Cotonou a été adoptée une Déclaration Ministérielle² qui recommande, entre autres, la création d'un Observatoire international des transferts de fonds des migrants, dont le Bénin, qui assurait alors la présidence du Bureau de coordination des PMA et du Comité d'organisation de la Conférence, a été retenu pour abriter le siège.

C'est dans le cadre du suivi de la Déclaration de Cotonou que le Bénin a signé le 12 mai 2011 à Istanbul, un Mémoire avec le Bureau de Coordination des PMA, portant sur la mise en œuvre d'un projet pilote dont l'objectif consistait à collecter, analyser et diffuser des données sur les envois de fonds des migrants dans quatre PMA, notamment le Bangladesh, Népal, Lesotho et Haïti, avec le soutien financier de la Turquie.

Le projet pilote a démarré officiellement en janvier 2012 avec la nomination du directeur général par intérim, l'adoption du plan d'action et du budget, par le Bureau de coordination des PMA à New-York et le recrutement des consultants nationaux.

1. QUELS EN SONT LES PRINCIPAUX RESULTATS?

1.1. Des études nationales sur les transferts des migrants ont été menées dans les quatre pays pilotes ; les rapports, données statistiques et informations sur les envois de fonds dans ces pays sont disponibles, avec une série de recommandations clés suggérant l'adoption de législations et mesures politiques qui facilitent les flux d'envois de fonds, notamment la réduction des coûts de transfert, la bancarisation desdits transferts et la promotion de produits d'épargne et d'investissements en faveur de la diaspora, en accordant une attention particulière aux femmes migrantes, qui présentent de réels potentiels d'investissements dans leurs pays d'origine.

1.2. Les capacités nationales dans les pays pilotes ont été renforcées en matière de recherche et de développement de politiques dans le domaine des transferts de fonds, par la création de groupes de travail nationaux sur les envois de fonds et l'organisation d'un atelier de dissémination, en vue de l'adoption d'une stratégie de politique à court et à long terme facilitant les effets multiplicateurs potentiels des envois de fonds sur le développement de ces pays. En effet, le rapport souligne que les fonds des migrants

² Rapport publié par l'OIM, l'UN-OHRLLS et le Gouvernement du Bénin : *Final Report on the Ministerial Conference of the Least Developed Countries on Enhancing the Development Impact of Remittances* (http://publications.iom.int/bookstore/index.php?main_page=product_info&cPath=41_24&products_id=143).

restent des fonds privés et ne devraient pas être perçus comme un substitut de l'Aide publique au développement (APD).

1.3. Tertio, nous avons mené une série d'activités de partage et d'échanges d'informations avec les experts, délégués et membres de la diaspora des PMA, notamment via notre site Internet *www.oitfm.org*, qui ont permis à ces derniers de mieux saisir l'importance de la mobilisation de la diaspora pour le développement de leurs pays respectifs.

2. QUELLES SONT LES PERSPECTIVES DE L'OITFM ?

Depuis décembre 2013, j'ai soumis au Bureau de Coordination des PMA, pour étude et validation par les experts et plénipotentiaires, un **programme d'action triennal assorti d'un budget**, afin de faire bénéficier à tous les PMA qui le souhaitent, les compétences et services de l'OITFM. Ainsi, nous avons prévu trois principales perspectives :

2.1. Au niveau opérationnel

Conformément à la Déclaration ministérielle de Cotonou (2006), nous envisageons de poursuivre notre mission de conseil, d'appui et de renforcement des capacités des Gouvernements des PMA, à travers les études sur l'impact des transferts de fonds des migrants et l'animation de Groupes de travail Migration et Développement dans au moins 4 autres PMA, chaque année.

2.2. Au niveau stratégique

Conformément aux recommandations du projet pilote, nous souhaitons contribuer à la mobilisation économique et sociale des diasporas des PMA en vue de participer à l'atteinte des Objectifs du Plan d'Action d'Istanbul, notamment la sortie de leur pays d'origine de la catégorie des PMA, dans le cadre d'une initiative dénommée **LDCs Diaspora Initiative for the Istanbul Plan of Action (DIPoA)**, qui a été présentée en octobre 2013, à l'occasion du Dialogue de Haut niveau sur la migration et le développement et qui sera à nouveau présenté dans quelques jours, le jeudi 31 juillet lors de l'atelier de l'OITFM.

2.3. Au niveau institutionnel

A l'issue de la phase pilote, l'OITFM fonctionne actuellement avec des statuts provisoires. Nous avons donc préparé et adressé en juillet 2013 au Bureau de Coordination des PMA, les projets de statuts de l'OITFM, en tant qu'organisation internationale au service des PMA.

Je voudrais donc inviter les points focaux nationaux, et les experts ici présents ou représentés à bien vouloir s'approprier ce document, en vue de son étude, de sa validation et de sa signature prochaine par les plénipotentiaires des PMA qui le souhaitent, dans une approche concertée et inclusive, conformément au droit international et aux procédures en la matière.

CONCLUSION

L'Observatoire est et demeure une initiative des PMA. Le principe de son existence et de son soutien a été réaffirmé au plus haut niveau, notamment dans le document du Plan d'action d'Istanbul. Nous souhaitons la concrétisation de cet engagement au triple plan institutionnel (en adoptant les statuts définitifs de l'institution), opérationnel et financier (en adoptant le programme d'action et le budget triennal). Pour ce faire, nous en appelons au soutien de tous les PMA et des institutions compétentes, notamment le Bureau mondial de coordination et le Bureau du Haut Représentant des Nations Unies pour les PMA, ainsi que les divers partenaires du système des Nations Unies et les pays donateurs.

C'est ici le lieu de renouveler nos remerciements envers la Turquie, dont le soutien financier a permis la réalisation du projet pilote, pays auprès duquel nous souhaitons, avec le soutien du Bureau de coordination, plaider la reconduction du financement, en vue de la poursuite des activités de l'OITFM. C'est également le lieu de remercier l'Organisation internationale des migrations (OIM), pour son soutien constant depuis la Conférence ministérielle de Cotonou (2006), en faisant bénéficier à l'OITFM son expérience et son réseau mondial, notamment dans les PMA, en matière de migration et développement.

Pour terminer, je voudrais m'acquitter d'un devoir de gratitude à l'endroit de mon pays le Bénin et du Président de la République Boni YAYI, qui m'ont soutenu depuis le début de ce projet. Ce soutien s'est manifesté à travers la sollicitude dont j'ai bénéficié de la part du Ministère des Affaires étrangères, de la Mission du Bénin auprès des Nations unies à New York et plus particulièrement de son Représentant permanent, l'Ambassadeur Zinsou, qui a porté ce projet aussi loin que possible. Je suis également reconnaissant de l'appui de la Mission permanente du Népal, dont l'ancien Représentant permanent auprès des Nations Unies, l'Ambassadeur Gyan Chandra Acharya, actuellement Haut Représentant des nations unies pour les PMA, continue de soutenir l'OITFM.

Je reste à l'entière disposition des points focaux nationaux, experts et Ambassadeurs des PMA, notamment du pays qui succédera au Bénin en septembre 2014, en tant que Président du Groupe des PMA, afin de transmettre les informations et expériences accumulées au long de cette expérience de huit années de coordination de la mise en place d'une organisation intergouvernementale des pays les moins avancés que mon pays m'a permis de faire, depuis la Conférence ministérielle de février 2006.

Je vous remercie.

Dr. Eric ADJA

Directeur Général ad intérim de l'OITFM

eric.adja@oitfm.org

**INTERNATIONAL MIGRATION AND REMITTANCES OBSERVATORY FOR THE
LEAST DEVELOPED COUNTRIES (IMRO)**

THE FUTURE OF THE IMRO: REVIEW AND PROSPECTS

PRESENTATION FOR THE NATIONAL FOCAL POINTS OF THE LEAST
DEVELOPED COUNTRIES WORKSHOP ON THE IMPLEMENTATION OF THE
ISTANBUL PROGRAMME OF ACTION

July 27, 2014, Cotonou, Bénin.

INTRODUCTION

Ten months ago, on September 27, 2013, on the occasion of the LDCs Ministerial Meeting in margin of the General Assembly of the United Nations in New York, I presented the report of the pilot project of the International Migration and Remittances Observatory for the LDCs (IMRO), which is the culmination of seven years of collaborative and inclusive efforts for the implementation of a major initiative of the LDCs as far as migration and development are concerned.

As a matter of facts, migration and financial flows gained increasing importance in the economy of the LDCs. In this respect, the World Bank estimates at U.S. \$ 30.5 billion the amount of transfers received by LDCs in 2012. According to prospects, these financial flows will continue to grow, and will constitute a significant part of the GDP of our countries and thus helping reduce poverty and promote development, when appropriate structures and policies are put in place to facilitate formal transfers through financial institutions and genuine savings as well as investments from the Diaspora.

In response to the growing importance of remittances and their development potential, was held from 9 to 10 February 2006 in Cotonou, a Ministerial Conference of LDCs on strengthening the impact of remittances on economic development. It was organized jointly by the Government of Benin, the International Organization for Migration (IOM) and the Office of the High Representative of the United Nations Least Developed Countries (UN-OHRLS) with the financial support of the Special Unit for South-South cooperation of the UNDP, Norway, Ireland and the World Bank. The Ministerial Declaration of Cotonou recommended, inter alia, the creation of an International Observatory on remittances, which Benin, as chair of the Coordinating Bureau of LDCs, was chosen to host the headquarters. As a follow-up to the Declaration of Cotonou, Benin has signed in May 2011 in Istanbul, a Memorandum on the implementation of a pilot project which aims was to collect, analyze and disseminate data on remittances in four LDCs, Bangladesh, Nepal, Lesotho and Haiti, with the financial support of Turkey. The pilot project officially started in January 2012 with the appointment of the acting Director General, the adoption of the Action Plan and Budget, and recruitment of national consultants.

1. WHAT ARE THE MAIN RESULTS?

1.1. National studies on remittances have been conducted in the four pilot countries; reports, statistical data and information on remittances in these countries are available, with a series of key recommendations suggesting the adoption of policies that facilitate the flow of remittances, including the reduction of transfer costs the, promotion of savings and investment from the diaspora, with particular attention to migrant women who represent a real investment potential for their country of origin.

1.2. National capacity in the pilot countries have been strengthened in research and policy development in the field of remittances. The establishment of national working groups on remittances and the organization of dissemination workshops in view of facilitating short and long term strategies, bearing in mind that remittances are private funds and should not be seen as a substitute for official development assistance (ODA).

1.3. Third, we conducted a series of activities to share and exchange information with experts, delegates and members of the diaspora of LDCs, including through our website www.oitfm.org, which allowed them to better understand the importance of mobilizing the diaspora for the development of their respective countries.

2. WHAT ARE THE PROSPECTS FOR THE IMRO?

Since December 2013, I submitted to the LDCs Global Coordination Bureau, for review and validation by experts and Plenipotentiary, a three-year action program with a budget in order to benefit all LDCs. Thus, we have provided three main perspectives:

2.1. At the operational level

In accordance with the Cotonou Ministerial Declaration (2006), we plan to continue our mission to provide advice, support and capacity building of the Governments of LDCs, through studies on the impact of remittances from migrants and animation of working Groups on Migration and Development in at least four other LDCs each year.

2.2. At the strategic level

In accordance with the recommendations of the pilot project, the IMRO will contribute to the economic and social mobilization of LDCs Diasporas to participate in the achievement of the Istanbul Program of Action. This is why we have been preparing a project called LDCs Diaspora initiative for the Istanbul Plan of Action (DIPoA), which was presented in October 2013, at the High Level Dialogue on migration and Development and will be presented again in a few days, on thursday, July 31 at the side event organized by the IMRO.

2.3. At the institutional level

The IMRO currently works with provisional statutes. Therefore, we have prepared and submitted in July 2013 to the LDCs Global Coordination Bureau the draft statutes of the IMRO, as an international organization. I would like to invite national focal points and experts here present or represented to consider this document in view of its validation and signature by their plenipotentiaries, in a collaborative and inclusive approach, in accordance with international law and duly approved procedures in this regards.

CONCLUSION

The Observatory is and remains an initiative of the LDCs. The principle of its existence and its financial support was reaffirmed at the highest level, including in the document of the Istanbul Program of Action. We call for the implementation of this commitment at a triple level, institutional (adopting the statutes of the IMRO), operational and financial (adopting the IMRO triennial Program of Action and budget). In this regard, we call upon the support of all LDCs and relevant institutions, including the Global Coordination Bureau and the Office of the High Representative of the United Nations for LDCs, as well as the various partners of the United Nations systems and donors countries.

This is an opportunity to renew our thanks to the Government of Turkey, which financial support has enabled the realization of the pilot project. Under the auspices of the Coordinating Bureau and with the support of the Office of the High Representative, we would like to advocate for the renewal of the Turkish endowment for the continuation of the IMRO experience. We also thank the International Organization for Migration (IOM) for its continued support.

Finally, I would like to express my gratitude to the Host country of the IMRO, Benin and its President Boni Yayi, who supported me since the beginning of this project. This support is expressed through the special care I received from the Ministry of Foreign Affairs, the Permanent Mission of Benin to the United Nations in New York and especially its Permanent Representative, Ambassador Zinsou, who brought this project as far as possible. I am also grateful for the support of the Permanent Mission of Nepal, including former Permanent Representative to the UN and current High Representative for LDCs, Ambassador Gyan Chandra Acharya for continuous guidance and support.

I remain at the disposal of national focal points, experts and ambassadors of LDCs, including the country that will succeed in Benin in September 2014 as Chairman of the Group of LDCs to transmit any information and experience accumulated throughout this challenging experience of eight years of coordinating the establishment of an intergovernmental organization of the least developed countries, since the Ministerial Conference of Cotonou in February 2006.

Thank you.

Dr. Eric ADJA

Director General ad interim of OITFM
eric.adja @ oitfm.org